

LE **BAPE** DANS LA MARCHÉ DU QUÉBEC VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mission, fonctionnement, innovations et défis

Colloque annuel de l'AQPER

5 février 2020 à Québec



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

OBJECTIFS

LES QUATRE SUJETS DE LA CONFÉRENCE

SUJET 1

LE BAPE ET
SA MISSION

SUJET 2

LA PROCÉDURE
D'ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE

SUJET 3

LA NOUVELLE LQE
ET LA PARTICIPATION
PUBLIQUE

SUJET 4

INNOVATIONS
ET DÉFIS

OBJECTIFS

SUJET 1

LE BAPE ET SA MISSION

La création du BAPE

« Nous voulons, en effet, que désormais le citoyen soit un agent actif et responsable de l'environnement et devienne un partenaire indispensable dans le processus de prise de décisions susceptibles de déboucher sur les modifications de la qualité du milieu »

*Marcel Léger
Ministre délégué à l'Environnement
25 septembre 1978*

La mission du BAPE



Informer



Consulter



Enquêter



Aviser

Le BAPE **informe** et **consulte** les citoyens, il **enquête**, puis il **avise** le Ministre, notamment sur les projets assujettis à la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Conditions de succès

1. Impartialité et indépendance
2. Informer avant de consulter
3. Le pouvoir d'enquête et l'immunité des commissaires
4. Le respect et la reconnaissance
5. Analyse scientifique rigoureuse (« *Écoutez la science!!!* »)

LE RÔLE DU BAPE

AU CŒUR DES ACTIVITÉS DU BAPE DEPUIS 1978

Le développement durable



Société

Développement humain – Équité et solidarité –
Éducation – Diversité et inclusion – Culture et
patrimoine – Santé et qualité de vie – Éthique –
Participation et engagement – Accès à
l'information



Environnement

Biodiversité – Services écologiques –
Contaminants – Capacité de support des
écosystèmes – Conservation – Gaz à effet de
serre – Ressources naturelles – Eau – Sol – Air



Économie

Retombées locales – Externalités – Finances
publiques – Compétitivité – Diversification –
Efficacité – Fiscalité – Balance commerciale –
Investissements – Production et consommation
de biens et services

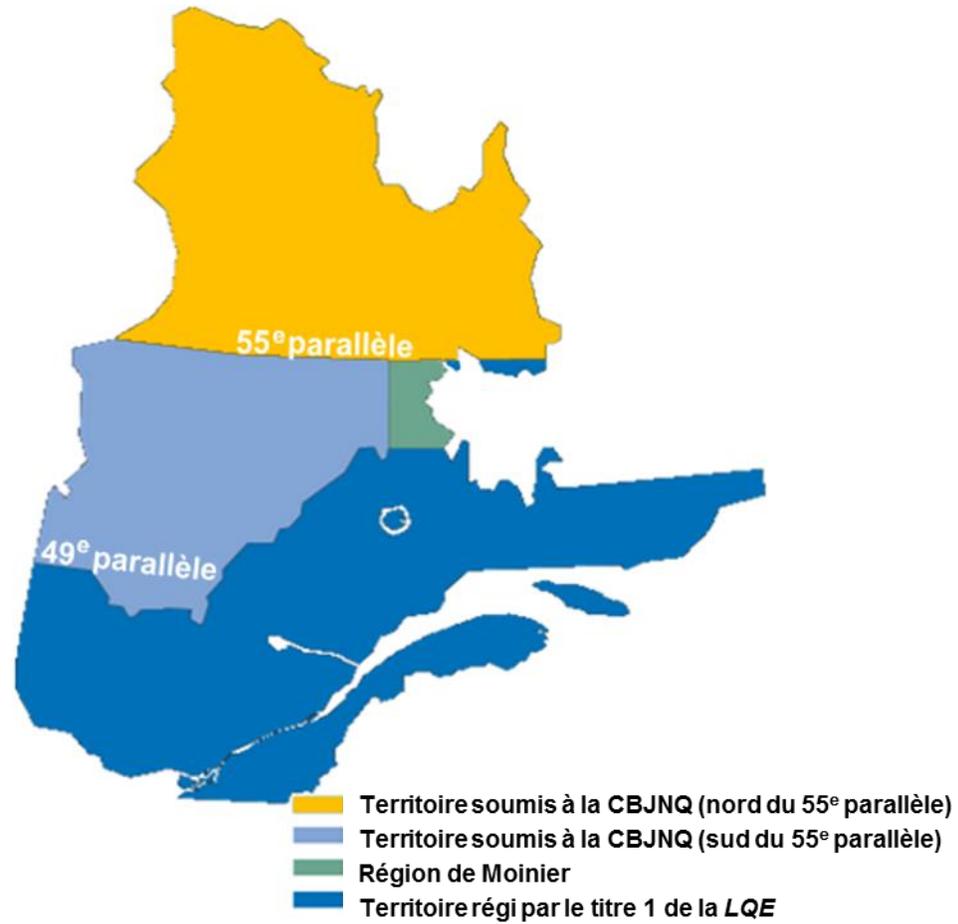
OBJECTIFS

LES QUATRE SUJETS DE LA CONFÉRENCE

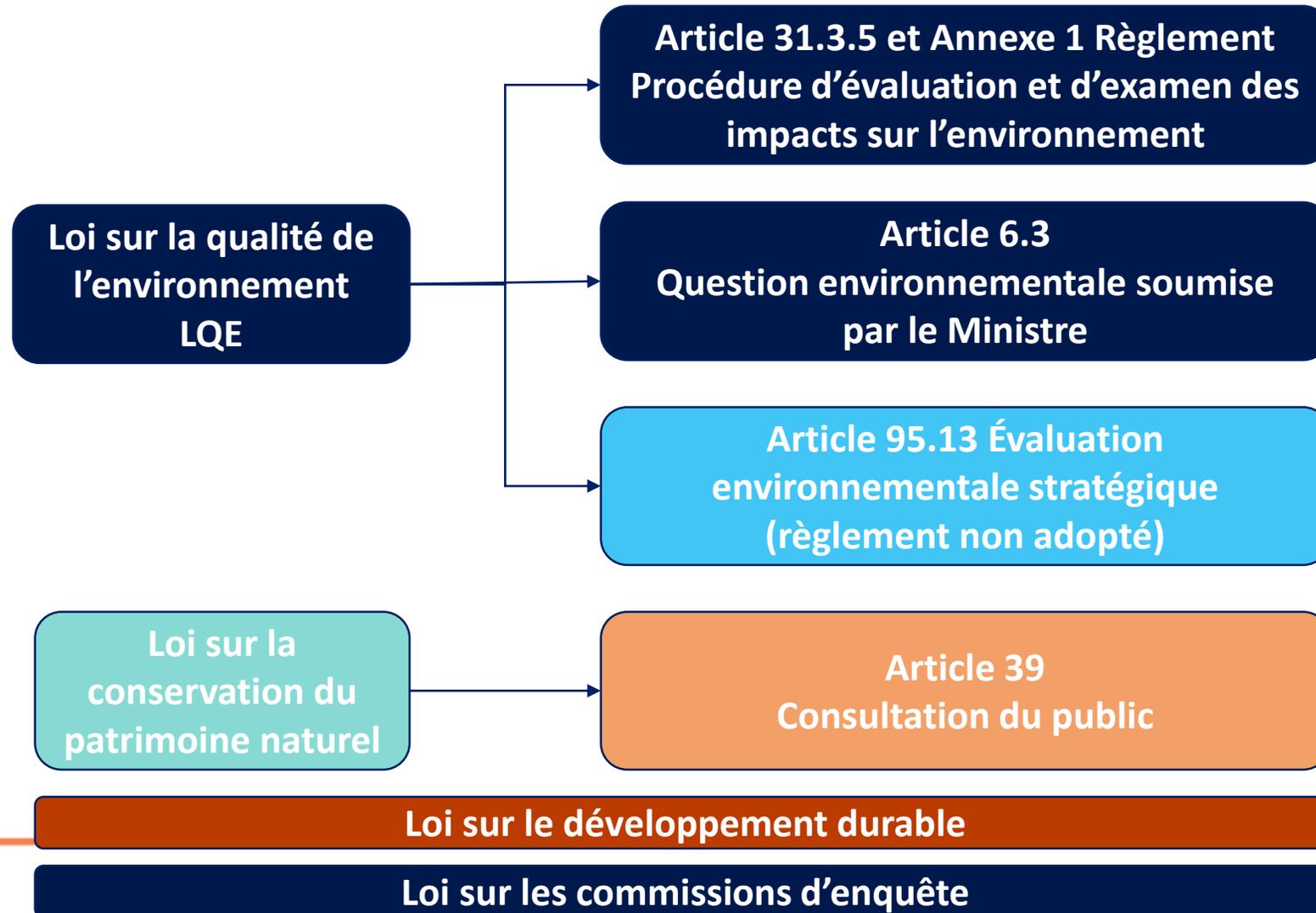
SUJET 2

LA PROCÉDURE
D'ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE

Juridiction



Cadre légal des mandats du BAPE

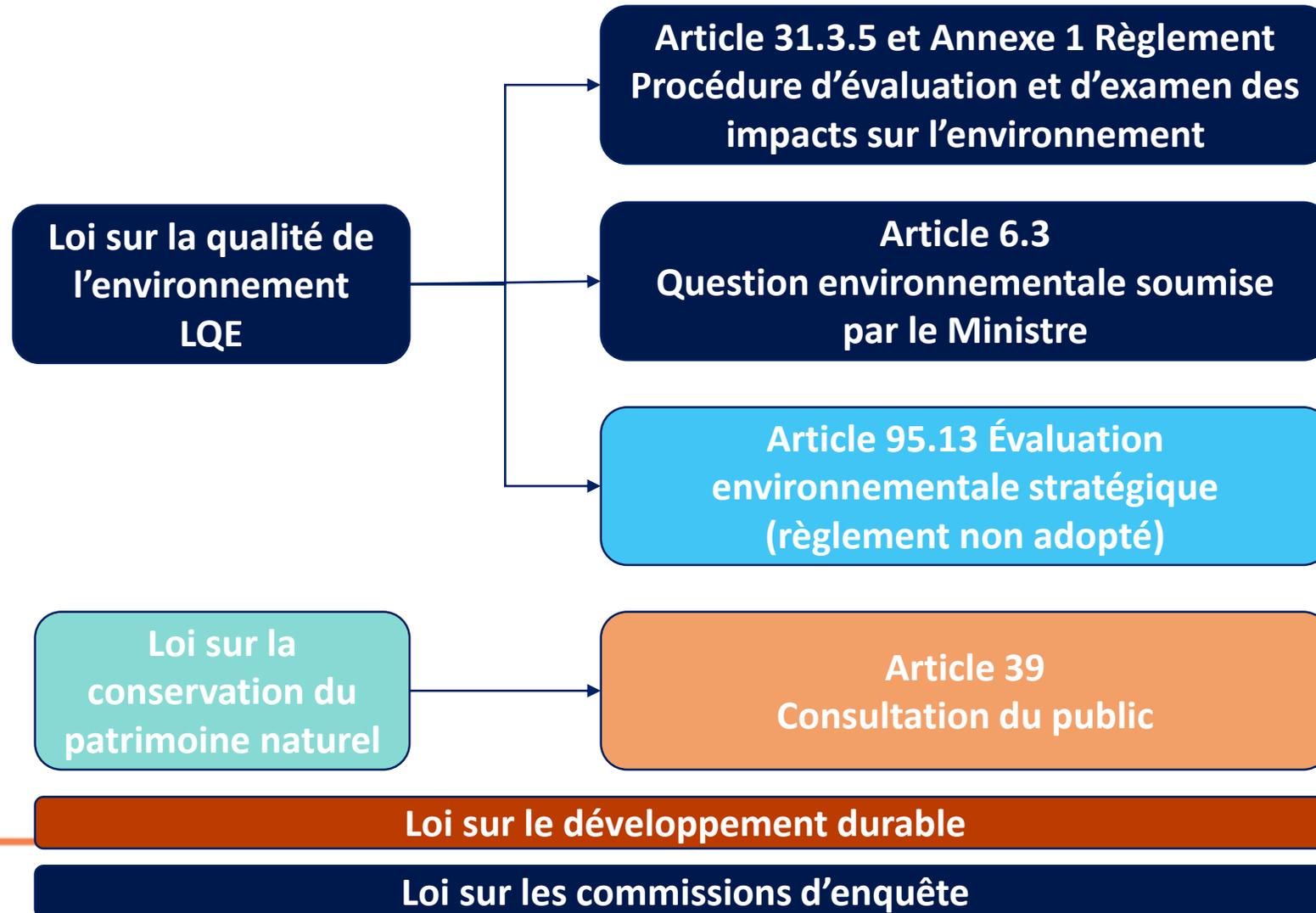


Exemples de projets pour lesquels le BAPE peut obtenir un mandat du Ministre

- Routes et ponts
- Centrales, lignes et postes électriques
- Éoliennes, gazoducs et oléoducs
- Gestion des matières résiduelles
- Barrages et digues
- Industries
- Dragage et creusement dans un cours d'eau



Cadre légal des mandats du BAPE

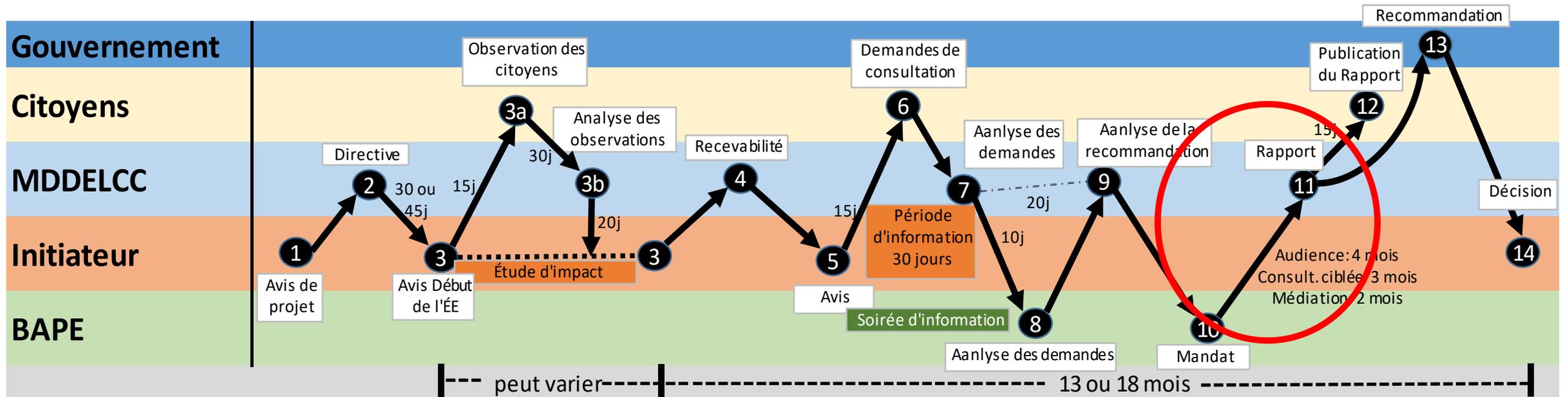


Sujets sur lesquels le BAPE a obtenu un mandat générique

- La gestion des déchets
- La santé des forêts
- L'eau
- La production porcine
- Les gaz de schiste
- La filière uranifère



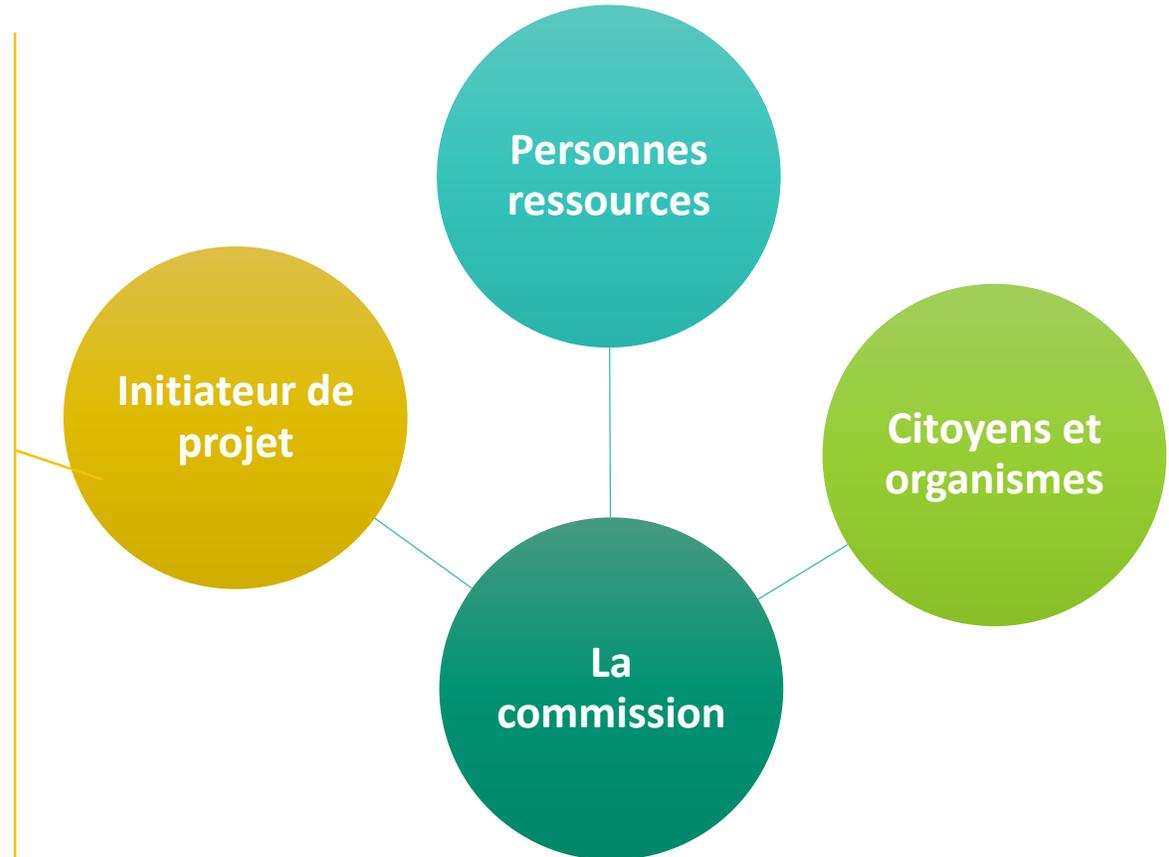
Évaluation et examen des impacts (Qc)



Les séances publiques

Quels rôles pour *l'initiateur*?

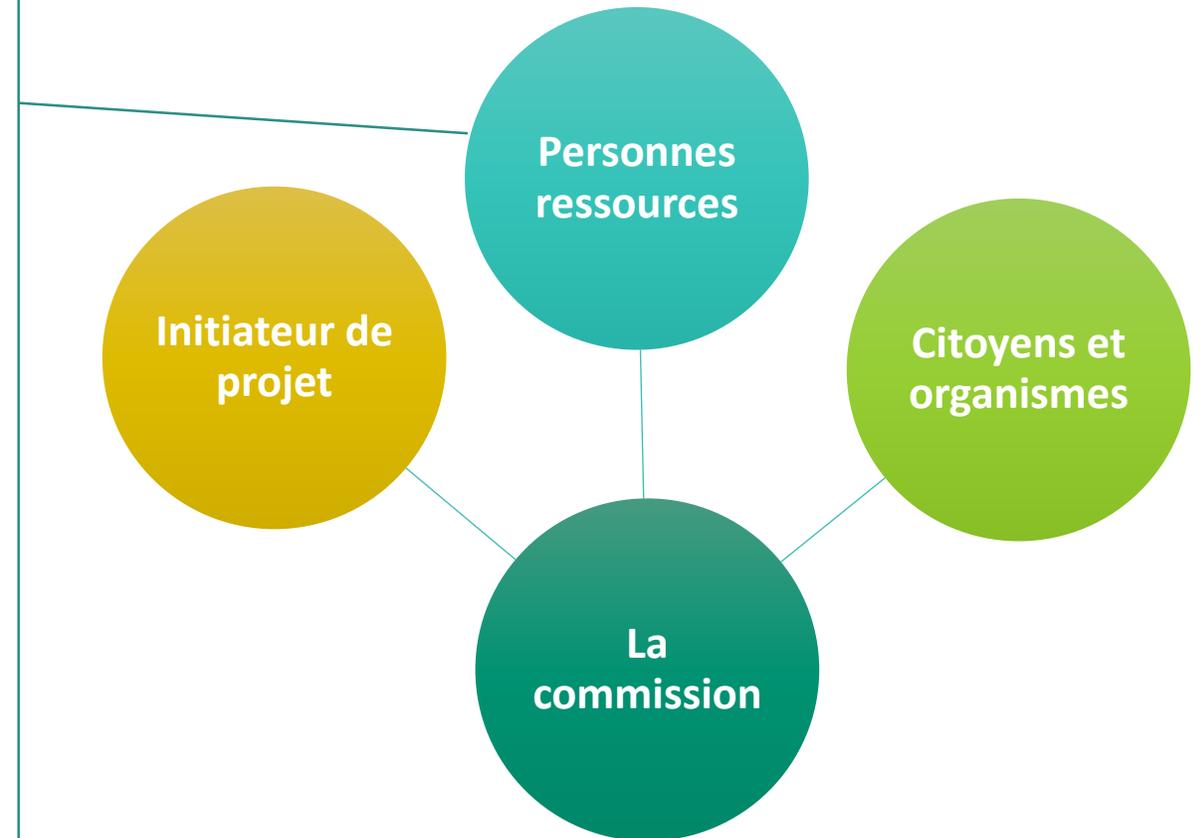
- expliquer **clairement** votre projet, faire état des répercussions **tant positives que négatives** telles que révélées dans votre étude d'impact.
- répondre aux questions du public et de la commission d'enquête de **façon claire, transparente, diligente et au meilleur de votre connaissance**.
- La commission ne reconnaît **qu'un seul porte-parole** officiel qui peut évidemment se faire assister par des experts.
- Le porte-parole doit être en mesure de **prendre des engagements au nom de l'initiateur**.



Les séances publiques

Quels rôles pour les personnes-ressources?

- expliquer **clairement** le cadre législatif ou les orientations gouvernementales avec un souci de bien vulgariser pour le public.
- répondre aux questions du public et de la commission d'enquête de **façon claire, transparente, diligente et au meilleur de votre connaissance.**
- La commission ne reconnaît **qu'un seul porte-parole** officiel qui peut évidemment se faire assister par des experts.
- Le porte-parole doit être en mesure de **parler au nom de son organisme.**



OBJECTIFS

LES QUATRE SUJETS DE LA CONFÉRENCE

SUJET 3

LA NOUVELLE LQE
ET LA PARTICIPATION
PUBLIQUE

Les nouvelles dispositions législatives pour le BAPE

- Audience sans requérant ;
- Évaluation environnementale non assujettie ;
- Procédure de sélection des membres ;
- Recommandation au ministre sur le mode de consultation (publique, ciblée ou médiation).

Modes de consultation

	Audiences publiques	Audiences ciblés	Médiation
Durée	4 mois	3 mois	2 mois
Modalités	2 parties	1 partie	Rencontres privées mais info publique
Nombre de requêtes	Élevé	Limité	Faible
Justification	Oui	Non	Non et possibilité de compromis
Enjeux	Nombreux	Limités	Unique

Les nouvelles dispositions législatives pour le citoyen

- Registre des évaluations environnementales ;
- Consultation sur la directive de l'étude d'impact ;
- Évaluation environnementale stratégique.

OBJECTIFS

LES QUATRE SUJETS DE LA CONFÉRENCE

SUJET 4

INNOVATIONS
ET DÉFIS

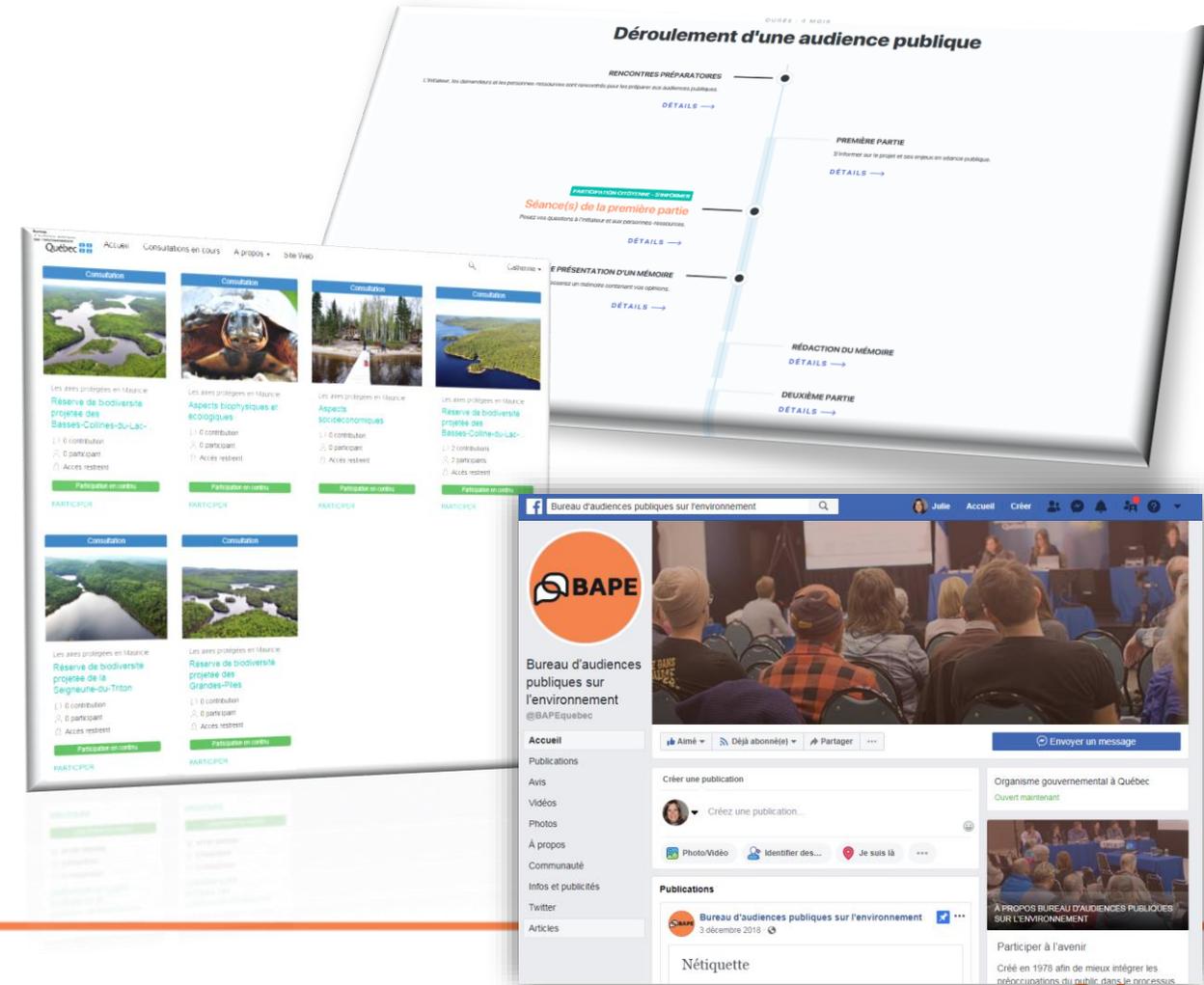
La planification stratégique 2018-2021

- Diversifier les modes d'information et de participation
- Mieux véhiculer la mission et le rôle de l'organisation
- Être reconnu pour son expertise dans le domaine de la participation publique et du développement durable
- Maintenir la vigilance en matière d'éthique et de déontologie

Les réalisations

Mieux communiquer avec les citoyens

- **Page Facebook** – rejoindre les citoyens par les médias sociaux
- **Site Web** – accompagnement citoyen à nos travaux par un site fait pour lui
- **Plateforme numérique** – dialogue et idéation entre citoyens, projet pilote en avril 2019
- **Séance de breffage technique pour les médias**
- **Rencontre préparatoire publique**



Les réalisations en cours

Accroître et diversifier la participation



*Avec le support du **Secrétariat à la jeunesse**
du **ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion**
et du **Secrétariat à la condition féminine***

Des partenariats porteurs pour accroître le savoir collectif sur la démocratie participative :

- **Trousse pédagogique d'auto-formation** et d'enseignement avec le Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC)
- **Analyse différenciée par genre** avec le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)
- **École d'été** et **État du Québec** avec l'Institut du Nouveau Monde (INM)
- **Recherche-action** sur les freins à la participation avec l'Université Laval – Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires et l'Institut développement, environnement et société



CONCLUSION ET ÉCHANGES



140, Grande Allée Est
Bureau 650
575, rue Jacques-Parizeau
Québec (Québec) G1R 5N6



418 643-7447
Sans frais : 1 800 463-4732



www.bape.gouv.qc.ca